

18.11.2010

B7-0616/13

Amendement 13

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie
au nom du groupe PPE
Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL
Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Considérant G

Proposition de résolution

Amendement

G. considérant que l'incapacité à atteindre l'objectif des 2 °C aura d'énormes coûts économiques et environnementaux, *et notamment que jusqu'à 40 % des espèces seront menacées d'extinction, que des millions de personnes seront déplacées du fait de la montée du niveau des mers et de la plus grande fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes, que le rendement des cultures déclinera, que les prix des denrées alimentaires augmenteront et que la production économique mondiale sera réduite d'au moins 3 %,*

G. considérant que l'incapacité à atteindre l'objectif des 2 °C aura d'énormes coûts économiques et environnementaux,

Or. en

18.11.2010

B7-0616/14

Amendement 14

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. souligne que des actions substantielles doivent être convenues à Cancún en vue de préparer la voie à la conclusion d'un accord international global post-2012 en Afrique du Sud en 2011, accord qui devrait prendre en compte les données scientifiques les plus récentes et être cohérent avec, ***au minimum***, l'objectif des 2 °C, ***sans préjudice de l'objectif d'une hausse des températures limitée à 1,5 °C afin de préserver la survie de toutes les nations et de tous les peuples et écosystèmes;***

2. souligne que des actions substantielles doivent être convenues à Cancún en vue de préparer la voie à la conclusion d'un accord international global post-2012 en Afrique du Sud en 2011, accord qui devrait prendre en compte les données scientifiques les plus récentes et être cohérent avec l'objectif des 2 °C;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/15

Amendement 15

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

Amendement

7. insiste, tout en soulignant la grande urgence pesant sur les négociations climatiques, sur la nécessité de prendre des décisions concrètes à Cancún, eu égard au financement (volume, sources, gouvernance), et notamment à son caractère additionnel, à l'adaptation, à la sylviculture, à l'efficacité des ressources, aux transferts de technologies, à la surveillance, à la notification et à la vérification, et sur la nécessité d'établir une pleine transparence et un engagement politique fort quant à l'application du financement à mise en œuvre rapide;

7. insiste, tout en soulignant la grande urgence pesant sur les négociations climatiques, sur la nécessité de prendre des décisions concrètes à Cancún, eu égard au financement (volume, sources, gouvernance), et notamment à son caractère additionnel, à l'adaptation, à la sylviculture, à l'efficacité des ressources, aux transferts de technologies (***dans le respect des principes actuels portant sur les droits de propriété intellectuelle***), à la surveillance, à la notification et à la vérification, et sur la nécessité d'établir une pleine transparence et un engagement politique fort quant à l'application du financement à mise en œuvre rapide;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/16

Amendement 16

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

Amendement

9. demande **à nouveau**, étant donné que les **règles comptables concernant les** droits d'émission excédentaires ainsi que l'affectation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie pourraient **réduire à néant les promesses actuelles des pays industrialisés en matière de réduction des émissions, que l'efficacité environnementale des objectifs de réduction des émissions visés à l'annexe I constitue le principe directeur de l'approche adoptée par l'Union à l'égard des normes comptables internationales applicables à la gestion des forêts et à l'affectation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie, à l'égard des mécanismes flexibles, ainsi qu'à l'égard de la prise en compte de tout dépassement des objectifs au cours de la première période d'engagement du protocole de Kyoto par rapport aux objectifs pour l'après-2012;**

9. demande **aux autres parties**, étant donné que les droits d'émission excédentaires ainsi que l'affectation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie pourraient **nuire à l'intégrité environnementale du protocole de Kyoto si les mesures appropriées n'étaient pas prises, d'explorer les options possibles;**

Or. en

18.11.2010

B7-0616/17

Amendement 17

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta

Korhola

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

Amendement

12. souligne que la préservation de la biodiversité et l'application de l'approche écosystémique constituent les stratégies les plus efficaces et les plus rentables d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci; réaffirme que les mesures d'atténuation et d'adaptation ne peuvent être purement technologiques;

12. réaffirme que les mesures d'atténuation et d'adaptation ne peuvent être purement technologiques;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/18

Amendement 18

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. invite instamment tous les partenaires internationaux, y compris les États-Unis et la Chine, à formuler des engagements plus ambitieux en matière de réduction des émissions sur la base du principe de "responsabilités communes mais différenciées", afin de garantir la cohérence avec l'objectif des 2 °C, ***et à ne pas juger hâtivement qu'une limitation de la hausse des températures à 1,5 °C aurait une probabilité élevée de préserver la survie de toutes les nations, de tous les peuples et de tous les écosystèmes;***

14. invite instamment tous les partenaires internationaux, y compris les États-Unis et la Chine, à formuler des engagements plus ambitieux en matière de réduction des émissions sur la base du principe de "responsabilités communes mais différenciées", afin de garantir la cohérence avec l'objectif des 2 °C;

Or. en

Amendement 19**Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie**

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer**Proposition de résolution****B7-0616/2010****PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL**

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution**Paragraphe 15***Proposition de résolution**Amendement*

15. rappelle que l'accord international devrait garantir une réduction collective des émissions de gaz à effet de serre dans les pays développés dans la partie la plus haute de la fourchette de 25 à 40 % d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990, **et qu'il ressort de données scientifiques récentes qu'une réduction des émissions d'au moins 40 % s'impose** pour obtenir une probabilité d'à peine 50 % de parvenir à limiter à 2 °C la hausse des températures; demande que ces réductions soient nationales; rappelle qu'il importe de fixer, à l'intention de l'Union européenne et des autres pays *industrialisés*, l'objectif à long terme d'une réduction d'au moins 80 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990;

15. rappelle que l'accord international devrait garantir une réduction collective des émissions de gaz à effet de serre dans les pays développés dans la partie la plus haute de la fourchette *fixée par le GIEC* de 25 à 40 % d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990, pour obtenir une probabilité d'à peine 50 % de parvenir à limiter à 2 °C la hausse des températures; demande que ces réductions soient nationales; rappelle qu'il importe de fixer, à l'intention de l'Union européenne et des autres pays *développés*, l'objectif à long terme d'une réduction d'au moins 80 % d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 1990;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/20

Amendement 20

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

Amendement

16. réaffirme la *nécessité* d'adopter un objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990, *dans l'intérêt de la future croissance économique de l'Union*;

16. réaffirme la *volonté de l'Union* d'adopter un objectif de réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'Union européenne d'ici 2020 par rapport au niveau de 1990, *si les conditions le permettent*;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/21

Amendement 21

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

Amendement

26. invite la Commission et les États membres à honorer leurs engagements et à garantir que les ressources pour l'adaptation et l'atténuation viennent s'ajouter à l'objectif des 0,7 % du PNB consacrés à l'aide publique au développement ainsi qu'à préciser quelle part des engagements proviendra du financement public; insiste de nouveau sur la nécessité de mobiliser à la fois les ressources nationales et internationales provenant de toutes les sources possibles (*taxe sur les transactions financières, taxes internationales sur le commerce, taxes nationales sur les émissions, contributions sur les billets d'avion et mise aux enchères des unités de quantité attribuée, par exemple*) afin de contribuer à cet objectif;

26. invite la Commission et les États membres à honorer leurs engagements et à garantir que les ressources pour l'adaptation et l'atténuation viennent s'ajouter à l'objectif des 0,7 % du PNB consacrés à l'aide publique au développement ainsi qu'à préciser quelle part des engagements proviendra du financement public; insiste de nouveau sur la nécessité de mobiliser à la fois les ressources nationales et internationales provenant de toutes les sources possibles afin de contribuer à cet objectif;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/22

Amendement 22

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 27

Proposition de résolution

Amendement

27. encourage l'Union à proposer la création d'une taxe de 0,01 % sur les transactions financières, qui rapporterait 20 milliards d'euros par an et permettrait donc aux pays en développement de remédier et de s'adapter aux changements climatiques; signale que cette contribution pourrait être consacrée à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts ainsi qu'à la lutte contre la désertification;

supprimé

Or. en

18.11.2010

B7-0616/23

Amendement 23

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 31

Proposition de résolution

Amendement

31. admet que les chiffres de l'apparent succès de l'Union européenne à réduire, jusqu'ici, ses émissions de CO2 ne tiennent pas pleinement compte du transfert de la production industrielle en dehors de ses frontières; fait observer qu'il est possible que les véritables chiffres de la réduction des émissions de CO2 résultant de la consommation dans l'Union soient bien moins élevés que les chiffres actuellement avancés; estime que cet écart doit être pris en considération à la fois lors de l'élaboration de la future politique de l'Union et lors des négociations internationales;

supprimé

Or. en

18.11.2010

B7-0616/24

Amendement 24

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 38

Proposition de résolution

Amendement

38. rappelle que le changement d'affectation des terres aussi bien que l'agriculture sont responsables d'une part considérable des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement; invite l'Union européenne à encourager ***l'agriculture biologique***, en particulier dans les pays les moins développés, puisqu'elle contribue à atténuer les changements climatiques et à réduire la pauvreté en diversifiant les sources de revenu des communautés locales;

38. rappelle que le changement d'affectation des terres aussi bien que l'agriculture sont responsables d'une part considérable des émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement; invite l'Union européenne à encourager ***une agriculture durable***, en particulier dans les pays les moins développés, puisqu'elle contribue à atténuer les changements climatiques et à réduire la pauvreté en diversifiant les sources de revenu des communautés locales;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/25

Amendement 25

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 41

Proposition de résolution

Amendement

41. souligne que les puits naturels de gaz à effet de serre tels que les forêts constituent **le** moyen **le plus** efficace d'atténuation du changement climatique du fait de leur capacité d'absorption du CO₂ et invite instamment les parties aux négociations à reconnaître la nécessité de protéger les forêts et d'élaborer une politique de boisement en vue de l'intégrer dans un accord international sur le changement climatique;

41. souligne que les puits naturels de gaz à effet de serre tels que les forêts constituent **un** moyen efficace d'atténuation du changement climatique du fait de leur capacité d'absorption du CO₂ et invite instamment les parties aux négociations à reconnaître la nécessité de protéger les forêts et d'élaborer une politique de boisement en vue de l'intégrer dans un accord international sur le changement climatique;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/26

Amendement 26

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 50

Proposition de résolution

Amendement

50. appelle de ses vœux un accord en vue d'assurer des conditions internationales équitables pour les industries à fortes émissions de dioxyde de carbone; souligne l'importance d'un accord international contraignant pour la compétitivité de l'industrie des États membres de l'Union européenne; souligne *dès lors* l'importance du plan d'action de Bali;

50. appelle de ses vœux un accord en vue d'assurer des conditions internationales équitables pour les industries à fortes émissions de dioxyde de carbone; souligne l'importance d'un accord international contraignant pour la compétitivité de l'industrie des États membres de l'Union européenne; souligne l'importance du plan d'action de Bali;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/27

Amendement 27

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 66

Proposition de résolution

Amendement

66. souligne que l'Union dispose des moyens de montrer l'exemple en éliminant les obstacles, tels que les droits de douane et les taxes, qui s'élèvent face au commerce des technologies "vertes" et des produits respectueux de l'environnement et du climat, et en favorisant lesdits biens et services écologiques (BSE), et rappelle, à cet égard, l'existence du plan d'action de Bali et du Fonds climatique vert de Copenhague;

supprimé

Or. en

18.11.2010

B7-0616/28

Amendement 28

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Elisabetta Gardini, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 55 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

55 bis. estime indispensable d'adopter une nouvelle approche en matière de coopération technologique afin d'accélérer l'innovation et ses applications, ce qui permettra à tous les pays d'avoir accès à des technologies environnementales abordables, tout en veillant à protéger la propriété intellectuelle;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/29

Amendement 29

Karl-Heinz Florenz, Richard Seeber, Peter Liese, Maria Da Graça Carvalho, Romana Jordan Cizelj, Eija-Riitta Korhola

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. salue l'engagement pris par les villes européennes signataires du pacte des maires; se félicite de l'engagement pris par les villes de combattre le changement climatique; reconnaît que d'importants efforts sont consentis dans de nombreuses villes européennes dans le cadre du transport et de la mobilité; souligne la nécessité de persévérer dans la recherche de solutions plus respectueuses de l'environnement et plus propices à une amélioration de la qualité de vie des citoyens;

Amendement

21. ***note que, dans la mesure où les zones urbaines produisent 75 % des émissions de carbone, les villes sont à l'avant-garde de notre lutte contre le changement climatique;*** salue ***donc*** l'engagement pris par les villes européennes signataires du pacte des maires; se félicite de l'engagement pris par les villes de combattre le changement climatique; reconnaît que d'importants efforts sont consentis dans de nombreuses villes européennes dans le cadre du transport et de la mobilité; souligne la nécessité de persévérer dans la recherche de solutions plus respectueuses de l'environnement et plus propices à une amélioration de la qualité de vie des citoyens, ***tout en assurant la nécessaire coordination des efforts déployés aux échelons de gouvernance local, régional, national, européen et mondial;***

Or. en

18.11.2010

B7-0616/30

Amendement 30

Theodoros Skylakakis, Peter Liese, Richard Seeber, Karl-Heinz Florenz

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

J bis. considérant l'importance accordée à l'efficacité énergétique par les partenaires internationaux de l'Union en matière de climat, les difficultés à fixer des objectifs internationaux en termes d'émissions et les avantages économiques des objectifs d'efficacité énergétique;

Or. en

18.11.2010

B7-0616/31

Amendement 31

Theodoros Skylakakis, Peter Liese, Richard Seeber, Karl-Heinz Florenz, Maria Da Graça Carvalho, Françoise Grossetête, Romana Jordan Cizelj, Catherine Soullie

au nom du groupe PPE

Holger Krahmer

Proposition de résolution

B7-0616/2010

PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL

Conférence sur le changement climatique à Cancún (COP 16)

Proposition de résolution

Paragraphe 68 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

68 bis. invite l'Union européenne et ses partenaires à suggérer dans un avenir immédiat des restrictions à la mauvaise utilisation des crédits internationaux provenant des projets relatifs aux gaz industriels, y compris la destruction du HFC-23 dans les systèmes d'échange de droits d'émissions d'après 2012 et en particulier dans les projets relevant du mécanisme pour un développement propre ainsi que dans les futurs mécanismes sectoriels du marché; invite donc l'Union et ses partenaires à encourager les pays en développement avancés à contribuer aux efforts de réduction déployés au niveau mondial par une action propre pertinente, en commençant par les options de réduction de la pollution les moins coûteuses;

Or. en